



SYLVAIN D. EN RETRAITE !

Édito : La rédaction de CHANTECLAIR vient d'apprendre que son fidèle reporter, Sylvain D., a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Bien qu'elle regrette son départ, la rédaction tient à le remercier pour ces nombreux reportages réalisés pour le journal et lui souhaite un repos bien mérité. Toutefois, la rédaction ne doute pas que, sur des enquêtes particulièrement sensibles, nécessitant de sa haute compétence dans ce domaine, Sylvain D. sera toujours disponible pour CHANTECLAIR. En free lance naturellement payé comme par le passé sur la banque du Luxembourg.



Rappelons à nos lecteurs que Sylvain D. a mené de nombreuses enquêtes. Parmi les plus célèbres citons les courgettes transgéniques et l'implication du Grand Messie Cosmoplanétaire avec les filières basque et italienne. Rappelons également son enquête sur les paradis fiscaux qui a permis au président de la République de l'époque, un certain Nicolas S., d'annoncer que grâce à cette dernière le problème avait été résolu.

Daniel Mermet et Serge Moati, vous qui avez avec lui croisé micros et caméras sur tous les terrains à travers le monde, qu'avez-vous à dire à Sylvain D. qui le ferait revenir sur sa décision ?



Sylvain, tu ne peux pas t'arrêter comme cela. Regarde le monde comme il va. On a trop de travail. Il faut que tu restes avec nous pour dénoncer ces dérives.



Nous aussi, Sylvain, on a dépassé l'âge légal. Tu ne peux pas raccrocher comme cela et nous laisser seuls sur les coups durs.



Vous qui êtes ses plus fidèles interviewés, bien que vous soyez pour une retraite à 60 ans, avez-vous quelques bonnes raisons à lui faire valoir qui le décideraient à rester dans la presse ?



Regarde Hugo, regarde Zola – qui lui aussi était photographe – ils sont restés jusqu'au bout dans l'actualité. Qui défendrait la cause du peuple ?



À la LCR moi aussi je suis en retraite. C'est Nathalie qui me remplace mais je suis toujours sur le pavé.



Pas toi Sylvain, tu ne peux pas t'arrêter. Que seraient nos manifs sans tes reportages ?

La rédaction de CHANTECLAIR, tient à remercier son ancien collaborateur en lui attribuant une action de Lehman Brothers ainsi qu'une participation à sa reconversion sous la forme d'un billet à valoir sur la BCE.

